



Lyon, le 25 janvier 2010.

Face au zèle illégal d'Eric Besson, Le juge des libertés ordonne la libération des migrants retenus à Lyon.

Comme on pouvait s'y attendre et comme ses collègues de Rennes, Nîmes et Marseille hier, le Juge des Libertés et de la Détention (JLD) de Lyon a remis en liberté ce matin les personnes transférées en Centre de rétention administrative (CRA) de Lyon St Exupéry. La dizaine de personnes vont désormais être accueillies dans un centre de transit, et pouvoir mener sereinement leurs démarches de demandes d'asile. Forum Réfugiés, entre autres, les accompagnent dans leurs démarches.

Dans tous les tribunaux concernés, les procédures ont été jugées totalement irrégulières : mise en œuvre d'une rétention à Bonifacio au lieu d'une zone d'attente, privation de liberté dans le gymnase sans notification de garde à vue, établissement d'un APRF -arrêté préfectoral de reconduite à la frontière- *après* déclaration de dépôt d'une demande d'asile, maintien en CRA toujours et encore *après* le dépôt d'une demande d'asile...

Toutes les personnes et associations qui interviennent dans le domaine l'avaient dit : ces demandeurs d'asile n'avaient rien à faire en rétention! Ce qui n'a pas empêché le ministre d'indiquer -et sans rire encore !- : « *Face à des situations d'urgence, la protection des personnes prime sur le pointillisme procédural* ». Dans les faits, le ministère de l'Identité Nationale a voulu faire du zèle et passer en force une nouvelle fois.

Rappelons-nous en effet qu'Éric Besson n'est pas satisfait des conditions d'octroi du droit d'asile ; il considère que celui-ci sert d'alibi aux migrants économiques ; il accuse les demandeurs de protection internationale de s'amuser à faire du « shopping » parmi les pays européens ; il est sceptique sur l'alignement vers le haut des procédures d'obtention du droit d'asile considérant qu'il serait contreproductif. On comprend mieux sa précipitation et le côté expéditif du traitement réservé à ces 124 naufragés.

Contact presse: cecilemichaux@sylvieguillaume.eu 06 47 25 78 36